

Compte-rendu de l'assemblée générale de l'association DIGEMER 18 juin 2026

Le président de Digemer, Jean Le Velly, ouvre l'assemblée générale en remerciant les membres présents. Il salue les associations partenaires présentes pour leur soutien et leur collaboration.

1. Rapport d'activités

Maria Squillante, secrétaire de l'association présente le rapport d'activités.

1.1. L'association en chiffres

L'association au 31/12/2025, c'est : 200 adhérents, 1000 donateurs, 22 collectifs, 40 hébergements.

Les hébergés et accompagnés sont : 174 personnes dont 86 enfants, 10 jeunes, 6 adultes isolés, soit 38 familles au total.

Pour mémoire 121 familles ont été accueillies depuis 10 ans, 61 ont été régularisées.

1.2. Vie de l'Association

Depuis la dernière assemblée générale Laurence Demoulin nous a rejoints, elle a été mise à disposition par le Crédit Mutuel Arkéa, dans le cadre d'un mécénat de compétences.

Laurence a assumé tout au long de l'année un rôle très important en favorisant le lien entre bureau et collectifs, collectifs entre eux, partenaires et Digemer, contribuant à renforcer la solidarité, la coordination, la communication au sein de l'association. Elle a également activement recherché des possibilités de logement (promoteurs immobiliers, logements intercalaires...). Laurence a aussi impulsé la commission animation dans le but de faire mieux connaître Digemer et de recueillir des fonds. Le mécénat se termine le 24 juillet 2026 mais nous sommes heureux de savoir que Laurence reste parmi nous, elle nous a transmis sa candidature au CA.

Au nom de nous tous, nous la remercions pour son engagement, sa disponibilité, sa compétence et son optimisme à toute épreuve.

Marie Jo Marzin a pris complètement et avec grande efficacité le relais du travail de Marc Meneur.

La présence de Marie Jo et Laurence a permis de seconder notre président qui se trouve en première ligne pour affronter des situations complexes, très chronophage qui demandent beaucoup de précautions dans les relations avec les différents partenaires.

L'année a été très dynamique, quelques exemples :

- Nouveau logo et nouveau flyer de présentation de Digemer
- Newsletter Digemer
- Mise à jour du fichier des hébergés et des hébergements
- Recueil des contrats d'accueil (C Maby)

- Rédaction d'un memo concernant les démarches à accomplir après l'obtention du titre de séjour, rédigé en février par une étudiante en licence en sciences sanitaires sociales, encadrée par Laurence
- Organisation de deux réunions avec une intervenante Défi Emploi
- Une réunion organisée en janvier 2026 sur les aspects juridiques liés aux demandes des titres de séjour avec une intervenante d'Emmaüs.

Les questions liées au logement reviennent régulièrement à chaque bureau et CA, reflétant la tension sociétale actuelle.

A ce sujet, nous voudrions souligner l'importance en ce moment de garder bien présent certains principes qui constituent l'axe de notre conception de l'accueil : le respect de l'autre dans sa culture, dans sa difficulté, dans sa fragilité parfois, et toujours dans sa dignité. Principes qui nous apparaissent mis à mal par les discours politiques qui nous environnent, raison de plus pour y veiller et faire un rappel de temps en temps.

Par rapport aux objectifs de l'année passée, il faut souligner une plus grande solidarité financière au sein de l'association, ainsi que plus d'échange et de participation active au sein des différentes instances reflétant la prise de conscience sur l'importance de faire association.

1.3. Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est constitué d'un ou deux représentants de chaque collectif, des commissions ainsi que de l'ensemble du bureau. Il a lieu une fois par trimestre. Le conseil, tout au long de l'année, s'est vraiment positionné comme instance de discussion, de prise de décisions, de mise en commun des informations.

La question de l'accompagnement des familles régularisées ou en voie de l'être a été abordée et travaillée au cours de l'année au bureau, au CA et dans les commissions, suite à l'orientation prise en AG. Concernant le travail, une démarche commune demandeurs de travail et accompagnateurs a pu se réaliser. Pour le logement et les autres démarches administratives, il est apparu au CA plus judicieux que chaque collectif ou accompagnateur s'en charge.

Nous avons également commencé une réflexion collective sur les conditions nécessaires et indispensables pour accueillir des nouvelles familles, car un nouvel accueil n'implique pas qu'un collectif 100 pour 1 Toit mais l'ensemble de l'association. Il convient d'être vigilant à ce que les conditions d'accompagnement sur le long terme soient réunies.

A ce propos il faut souligner que nous continuons à être sollicités pour l'accueil des nouvelles familles, que ça soit par les services sociaux ou autres associations ; nous n'avons pas pu répondre favorablement, notre situation étant toujours tendue du point de vue des finances, de la disponibilité des bénévoles et de la définition des conditions d'accueil.

Sur proposition du bureau, le CA a approuvé la mise en place de la Carte Digemer, sur le modèle de celle en vigueur à Emmaüs ; elle peut être utile en cas de contrôle de police.

Le CA a approuvé aussi la modification du contrat d'accueil, il sera renouvelé par tacite reconduction.

Le CA a également convenu que la commission équipement propose aux familles des visites pour aider à la maintenance des logements, pour prévenir d'éventuelles dégradations et pour sensibiliser à l'économie des consommations.

1.4. Les Commissions

1.4.1. Commission Travail

Elle a organisé deux ateliers pour l'emploi à destination des personnes ayant obtenu un titre de séjour. Nous constatons en effet que même avec un titre de séjour il n'est pas facile de trouver du travail. C'est pourquoi la commission Travail a souhaité s'entourer de professionnels.

Gwendoline Salaun, DEFIS EMPLOIS, a animé deux ateliers en présentant les différentes possibilités :

- le soutien de la Mission Locale pour les moins de 25 ans.
- une cartographie des différentes agences d'intérim
- l'équivalence des diplômes
- des stages possibles pour une formation ou la découverte d'un métier
- l'ADAPT pour les personnes en situation de handicap.

Ces échanges ont permis de remobiliser et de trouver de nouvelles pistes de recherche pour une quinzaine de personnes.

1.4.2. Commission titre de séjour

La commission titres de séjour est composée de 6 membres des différents collectifs. Elle s'est réunie à 4 reprises

Son objectif est d'étudier en relation avec les collectifs les dossiers à présenter à la Préfecture pour l'obtention du titre de séjour : 5 en 2026, 7 en 2027.

Un guide de rédaction de dossier reprenant les éléments à présenter à la Préfecture, à diffuser aux collectifs, est en préparation.

Une réflexion est en cours sur une fiche préparant l'examen civique pour une demande de titre de séjour pluriannuel

Un représentant de la commission participe aux rencontres bimestrielles avocates -associations

Nous avons organisé une matinée d'information sur le droit des étrangers par Enora Daniel (Emmaüs)

1.4.3. Commission équipements

A ce jour, 7 membres, dont 3 bénévoles sans papiers, s'activent régulièrement à la collecte de mobilier et d'électroménager.

Ce sont le plus souvent des dons des familles qui doivent vider la maison familiale suite au décès ou au départ en EPHAD du ou des parents vieillissants. Ces dons sont ensuite livrés aux différents demandeurs, personnes déjà prises en charge par Digemer ou autres.

L'actualité a été assez chargée avec les visites techniques des différents logements mis à disposition par Digemer. Nous commençons les différentes réparations ou améliorations recensées lors de ces visites.

Une autre actualité est la difficulté de stocker les produits collectés, l'espace actuel n'est plus suffisant. On utilise provisoirement un local attenant pour cela. Une rencontre est prochainement prévue avec l'élue en charge des associations, pour lui exposer ces problèmes et nos attentes.

Des discussions sont également en cours avec le Secours Populaire pour une utilisation d'un de leurs fourgons.

1.4.4. Commission logement

En complément des démarches effectuées avec la ville de Brest, la Commission a sensibilisé les acteurs immobiliers brestois.

Une convention a été signée en septembre avec le Diocèse de Quimper dans le cadre d'un logement intercalaire, permettant de loger 3 familles à Brest : un couple avec un enfant, une maman et son enfant, une femme seule. Ce logement est l'ancien presbytère de la paroisse St Jacques. Ce logement est à ce jour à disposition de Digemer jusqu'au 31.12.2026.

Une convention a été signée avec un promoteur immobilier Brestois, Océanic Groupe, pour un logement intercalaire permettant d'accueillir une famille avec un enfant au Relecq-Kerhuon. Ce logement est mis à disposition de Digemer jusqu'au 31.08.2026.

De nombreux contacts ont été pris pour faire connaître les besoins de l'association auprès des promoteurs immobiliers brestois.

Des visites de logements fournis par H&H (Habitat et Humanisme) avec l'aide des bénévoles de la commission équipement de Digemer ont été mises en place.

Les démarches pour obtenir une habilitation IML (Intermédiation Locative) avec les services de l'état DDETS (Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités) à Quimper ont été suspendues compte tenu du peu de chance de l'obtenir.

1.4.5. Commission animation

La commission animation a été créée en décembre 2025, avec 6 personnes, dont l'objectif est de mettre en place des événements pour récolter des fonds pour l'association.

Deux projets réalisés : un Fest noz le 30 mai 2026 à la maison de quartier de Coataudon et une dictée solidaire au centre social de Kerangoff le 13 juin 2026.

VOTE : Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

2. Rapport financier

Le rapport financier a été présenté par la trésorière, Christine Tamburro

2.1. Total Compte principal

Comptes de résultat 2025- dépenses hors valorisation bénévolat total	261 259
Comptes de résultat 2025 – recettes hors valorisation bénévolat total	258 008
Solde bancaire au 1er janvier 25	24 523
Solde bancaire au 31 décembre 25	21 458
BP 2026 – dépenses hors valorisation bénévolat total	221 950
BP 2026 – recettes hors valorisation bénévolat total	221 950

2.2. Total Comptes des collectifs

Comptes de résultat 2025 Dépenses	148 990
Comptes de résultat 2025 Recettes	165 245
Solde bancaire au 1er janvier 25	51 053
Solde bancaire au 31 décembre 25	56 953
BP 2026 - dépenses	116 468
BP 2026 - recettes	142 685

2.3. Comptes globalisés DIGEMER (hors valorisation bénévolat)

Comptes de résultat

Dépenses 2025	410 249
Recettes 2025	423 253

Soldes bancaires

1er janvier 2025	105 724
31 décembre 2025	78 411

Budgets prévisionnels

Dépenses 2026	338 418
Recettes 2026	364 635

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

3. Rapport d'orientation

Le rapport d'orientation a été présenté par Jean Le Velly, président.

Nous voulons continuer la dynamique des deux dernières années avec les objectifs suivants :

3.1. Développer les liens :

- entre le bureau, le CA, les collectifs et les donateurs : notamment via la diffusion des newsletters communes et celles des collectifs,
- entre les Commissions, les partenaires et les hébergés : via des formations, la rédaction et la diffusion de guides, des réunions thématiques, des animations
- Impliquer davantage les hébergés, profiter de la visite annuelle en présence des accompagnateurs pour faire le point sur leur situation

3.2. Rechercher de nouveaux hébergements ?

Beaucoup d'hébergements sont occupés par des familles ayant obtenu une autorisation de séjour. Pour certains le bail arrive à échéance. Il est nécessaire de remplir très vite les demandes d'APL et les demandes de logement social.

Il faut continuer à rechercher des logements mis à disposition et l'expérimentation des logements intercalaires

3.3. Réfléchir aux conditions pour accueillir de nouveaux hébergés en lien avec la situation financière de l'association, la possibilité d'accompagner...

3.4. Essayer de mieux prendre en compte l'évolution psychologique des hébergés

Dans nos relations avec les hébergés, il est nécessaire de faire attention à leurs problèmes psychologiques, psycho somatiques, psychiatriques ... Nous avons déjà attiré l'attention sur ce point

lors de la conférence de Véronique Huqueleux du CHU de Nantes, dans le cadre des 10 ans de Digemer : « *Accueillir l'altérité, rencontrer l'autre* ». Nous devons rechercher des partenaires continuer à réfléchir sur ces aspects de l'accompagnement.

Il faut aussi répondre au stress et à l'usure émotionnelle des bénévoles : partager les expériences entre les accompagnateurs de Digemer et des partenaires sur les problèmes de savoir habiter, de statut, de travail, du suivi scolaire, de santé...

3.5. Continuer la recherche de nouveaux financements :

- recherche de mécènes,
- mise en place d'animations...

3.6. Consolider le fonctionnement de l'association

Le Conseil d'administration (CA) : le CA est un lieu d'échanges, mais doit être aussi une instance de propositions et de décisions concernant la politique générale de Digemer. Les propositions de groupes de travail doivent aussi être débattues au CA.

Le Bureau : il nous faut mieux définir le rôle du bureau. Il sera aussi nécessaire dans les 6 mois à venir de réfléchir aux modalités de fonctionnement du bureau (présidence, présidence et vice présidence(s), co-présidences ?). Jean Le Velly, après 12 années de présidence, souhaite passer la main. Marc Méneur quitte le bureau après y avoir occupé le rôle de secrétaire adjoint pendant 9 ans. Aussi il est indispensable de renforcer le bureau et de se répartir les responsabilités et les tâches.

VOTE : Le rapport d'orientation est adopté à l'unanimité.

Concernant la recherche de financements, il est proposé de solliciter les CSE de grandes entreprises présentes dans la région (Ifremer, Thales, Naval Group qui verse déjà 1000 € par an, ...). Pour solliciter un CSE, il est nécessaire de présenter une demande de financement pour un projet précis.

4. Elections au Conseil d'Administration

Laurence Demoulin présente sa candidature au Conseil d'administration. Elle est élue à l'unanimité.

La question de la participation au CA des accompagnants « hors collectifs » et de représentants des familles accompagnées est posée. Elle sera soumise à un prochain CA.